

Le tabagisme passif tue - 1/1

Comme tout le monde le sait le tabac tue mais ce que l'on sait moins c'est que le tabagisme passif tue aussi. Ainsi vous serez peut-être responsable de la mort de vos enfants ou de votre conjoint dans quelques années...

Le tabac tue ! Aujourd'hui une grande partie de la population en a pris conscience, les chiffres d'ailleurs sont éloquentes : chaque année plus de 20000 personnes décèdent à cause de la cigarette soit par un cancer, soit par un accident cardio-vasculaire. Mais le problème n'est pas là ! Une personne qui fume sait en général les risques qu'elle encoure. Mais a-t-elle conscience des risques qu'elle fait prendre aux autres et plus particulièrement à son entourage ?

Parce que sur les 20000 morts annuels il y a près de 4000 personnes qui n'ont jamais fumé personnellement, mais dont la mort est due au tabagisme passif qui leur à été imposé par leurs proches. Ainsi dans quelques années vous pourriez être responsable de la mort de votre conjoint ou pire de vos propres enfants !

D'après des études récemment réalisées, les analyses effectuées indiquent une augmentation moyenne de 35 % du risque de cancer du poumon chez le conjoint non-fumeur (par rapport à celui d'un couple non-fumeur). Elles montrent aussi une augmentation de 20% du risque de décès par maladies coronariennes chez les non-fumeurs mariés à des fumeuses (par rapport à ceux mariés à des non-fumeuses) et une augmentation de 10% pour les femmes non-fumeuses mariées à des fumeurs (par rapport à celles mariées à des non-fumeurs). Mais le pire je pense est le nombre de morts subites du nourrisson qui est 3 fois plus élevé chez les enfants de mères fumeuses.

Alors si vous êtes suicidaire c'est votre choix. Mais ne gâchez pas la vie de vos proches en leur imposant un tabagisme passif car vous pourriez à moyen ou long terme "commettre un meurtre" !

Des solutions toutes simples peuvent régler ce problème, ce ne sont que de bonnes habitudes à prendre :

- Fumez dehors.
- Arrêtez, même temporairement, de fumer lors d'une grossesse.
- Ou dans le meilleur des cas pensez à arrêter définitivement.

Alors pensez-y car l'avenir de vos enfants ou de votre conjoint est peut-être entre vos mains !